

L'activité 2016 des PFR ligériennes

Plateformes d'accompagnement et de Répit

*Extraction des indicateurs de suivi des PFR de la région pour les années 2015 et 2016
[Exploitation des données déclarées par les PFR]*



Les PFR : Plateformes d'accompagnement et de Répit

Les plateformes :

- **s'inscrivent dans le cadre de la mesure 1b du Plan national Alzheimer 2008-2012 et de la mesure 28 du plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019**
- **sont adossées à un accueil de jour,**
- **s'adressent aux aidants familiaux, s'occupant d'une personne âgée souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ou d'une personne touchée par une maladie neuro-dégénérative**
- **répondent aux besoins d'information et d'écoute des aidants et proposent diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé**
- **ont pour objectif principal le maintien de la vie sociale et relationnelle de l'aidant et le maintien à domicile de l'aidé**



Présentation des plateformes

Sur la région Pays de la Loire, suite aux appels à candidatures lancés par l'ARS dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012 :

⇒ **7 plateformes d'accompagnement et de répit ont été créées dont :**

- 3 PFR sont adossées à un AJ autonome (10 places)
- 4 PFR sont adossées à un EHPAD ayant un AJ (de 10 à 20 places)

2 en Loire Atlantique :



	Adossé à un AJ	Adossé à un EHPAD	TOTAL
Association	2	3	5
CCAS	1	1	2
TOTAL	3	4	7

4 en Maine et Loire :



1 en Sarthe :

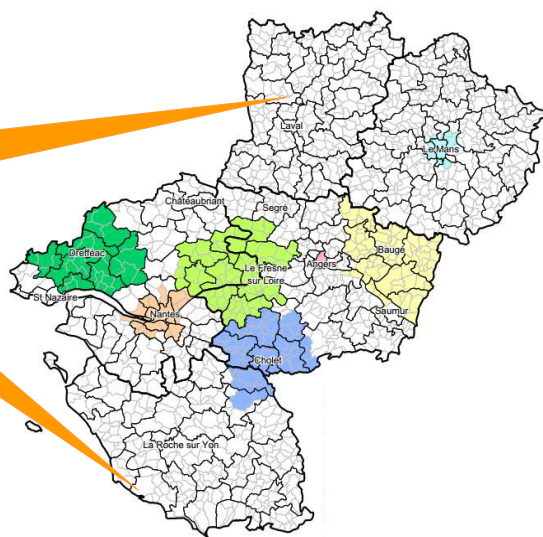


Représentation géographique des plateformes

7 plateformes de répit - 3 départements - 723 878 € (au 01/01/17)

Création de 2 nouvelles PFR

**PMND 2014-2019
AAC lancé le 14/04/17
Notification en juillet 2017
Octobre 2017 : inclusion de 2 nouvelles PFR à Laval (CCAS)
et à Olonne sur Mer (LNA Santé)**



Les financements

Répartition des recettes régionales

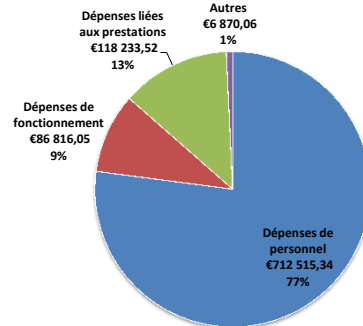
Toutes les plateformes déclarent recevoir des financements complémentaires à la dotation annuelle de l'ARS, elles ont perçu en moyenne 24 000 € en 2016 (18 000 € en 2015).

Sur le total des recettes perçues en 2016 :

- 82% sont issus des dotations de l'ARS
- 12% issus de subventions (6 PFR concernées),
- 3% issus de la participation des bénéficiaires (7 PFR concernées),
- 3% issus d'autres produits (2 PFR concernées)

Répartition des dépenses régionales 2016

proportions identiques qu'en 2015



Le personnel

Conformément au cahier des charges, le financement attribué par l'ARS doit couvrir les charges de personnel suivantes : psychologue, aide-soignant / aide médico-psychologique, infirmier et auxiliaire de vie sociale.

Toutes les PFR ont déclaré la présence d'au moins un **psychologue** dans leur effectif. En moyenne, il s'agit d'environ 0,6 ETP*, pour 31 000 € en 2016.

Les **AS/AMP/ASG** sont, quant à eux, présents dans 4 plateformes pour un temps plein et dans 2 pour un mi-temps (env. 40 000 € pour 1 ETP en 2016).

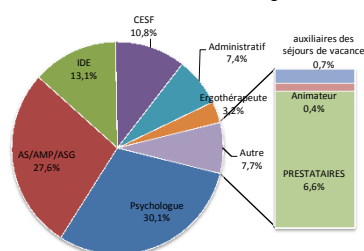
Les **IDE** exercent dans 3 PFR, pour en moyenne un mi-temps, à hauteur de 31 000 € par an.

Aucune plateforme ne déclare avoir un auxiliaire de vie sociale dans son effectif.

Les plateformes ligériennes font intervenir également :

- **d'autres professionnels** tels que personnels administratifs, conseillers en économie sociale et familiale, ergothérapeutes, (ainsi que des stagiaires et bénévoles) pour un montant d'environ 160 000 € pour la région (*idem* en 2015)
- des **prestataires** professionnels de l'animation à hauteur de 47 700 € pour la région.

Répartition des coûts des professionnels et intervenants dans les PFR au niveau régional en 2016



*0,59 ETP psychologue moyenne nationale 2012 - Bilan national de l'enquête d'activité de 2012 des PFR - CNSA DGCS - janvier 2014


Les partenariats

La totalité des plateformes d'accompagnement et de répit ont mis en place des partenariats actifs avec d'autres acteurs et travaillent toutes avec un ou plusieurs :

- ✓ CLIC et MAIA
- ✓ SAAD
- ✓ SSIAD et ESA
- ✓ Etablissements sanitaires ou médico-sociaux
- ✓ Professionnels de santé et paramédicaux
- ✓ Associations de représentants d'usagers ou de familles (Association France Alzheimer...)

 En 2016, 28 partenariats sont formalisés par une convention signée auprès de ces mêmes acteurs : soit 2 fois plus de conventions qu'en 2015.

Seule 1 plateforme n'a signé aucune convention

 Une démarche partenariale qui est plus difficile à formaliser avec les professionnels de santé, les paramédicaux, les réseaux gérontologiques, ainsi que les SSIAD et ESA.



Les prescripteurs

Les centres locaux d'information et de coordination, les actions de communication (média, bouches à oreilles...), les associations de représentants d'usagers ou de familles, et les accueils de jour sont principalement à l'origine de l'orientation vers la plateforme (48% des orientations).

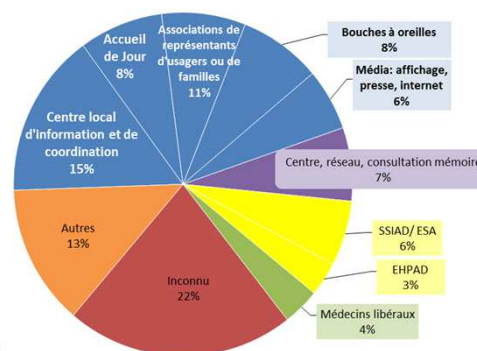
Les autres principaux canaux d'orientation vers les PFR sont les SSIAD et EHPAD (9%), les centres-réseaux-consultations mémoire (7%), suivi par les médecins libéraux (4%).

NB:

Près de 21% des aidants ont été orientés vers une plateforme sans que celle-ci ait eu connaissance de l'identité du prescripteur.

La catégorie « Autres », représentant 13% des orientations, regroupe les CD, équipes APA, CCAS, les hôpitaux, les SAAD, les gestionnaires de cas MAIA, les caisses de retraite et les autres professionnels de la santé (kiné, orthophoniste...).

Les principaux prescripteurs



La file active

Les aidants ayant contacté une PFR

De nombreux aidants ont contacté les plateformes ligériennes en 2016 :

1 874 aidants (+ 47 par rapport à 2015), soit une **moyenne de 268 aidants par plateforme***

Avec toutefois une forte disparité entre les PFR : entre 110 aidants au minimum et 468 aidants au maximum.

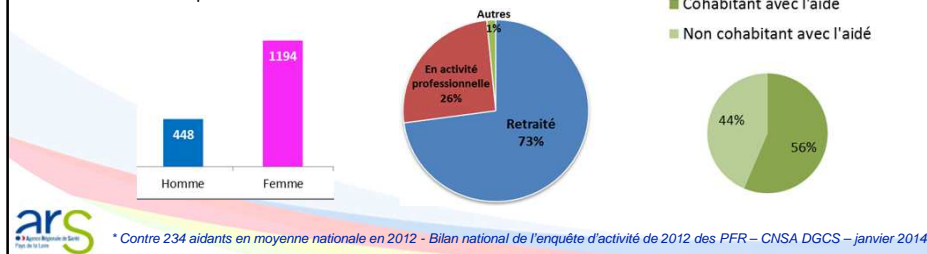
Les aidants ayant bénéficié d'une prestation proposée par les PFR

88% des aidants ayant contacté les plateformes de la région, ont bénéficié de prestations en 2016 :

1 642 bénéficiaires (+ 162 par rapport à 2015), soit une **moyenne de 235 aidants par plateforme**

Avec toutefois une forte disparité entre les PFR : entre 96 aidants au minimum et 468 aidants au maximum.

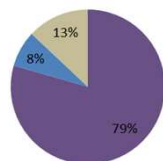
- 73% des aidants sont des femmes
- 73% des aidants n'exercent plus d'activité professionnelle (retraités)
- plus de la moitié des aidants cohabitent avec l'aidé



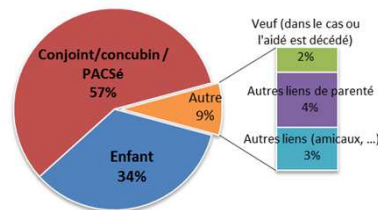
La file active

Ils sont très majoritairement aidants d'une personne atteinte d'une **maladie neurodégénérative** (79 % sur 1 347 aidés).

- Maladie neuro-dégénérative
- Non connu par l'aidant
- Autres



Les aidants sont pour 57% des **conjoints** et pour 34% les enfants des aidés.



Sur les 21% d'aidés fréquentant un AJ :



Dans la perspective de permettre aux aidants de participer aux activités proposées par les PFR, sur 1 347 aidés déclarés en 2016 :

- 21 % déclarent fréquenter un **accueil de jour** (contre 30% en 2015)
- 3 % déclarent fréquenter un **hébergement temporaire**
- 5% déclarent utiliser une **autre solutions de répit**

A noter que pour la très grande majorité des aidés (70%), les PFR ne connaissent pas l'éventuelle fréquentation ou non à une solution de répit quelle qu'elle soit.

Les prestations réalisées

Conformément au cahier des charges, toutes les PFR ligériennes proposent ces 3 types d'actions :

- I. Des actions d'écoute et de soutien des aidants
- II. Des actions auprès du couple aidant-aidé permettant la poursuite de la vie sociale
- III. D'autres prestations (formations...)

TOUTES LES PFR :

- reçoivent en moyenne 675 appels (580 en 2015) (nombre variant d'une PFR à l'autre de 160 à 1506 appels) (Non comptabilisé pour une PFR)
- proposent des sessions de formation ou d'information pour les aidants, en moyenne 52 sessions (23 sessions en 2015) (forte disparité entre les PFR : variant de 3 à 109 sessions) 197 aidants formés
- organisent entre 1 et 2 séjours vacances ou WE répit pour 10 aidants en moyenne (excepté une PFR)
- proposent un répit au domicile des aidants (soit par des visites individuelles et/ou du soutien psychologique) 524 actions
- Proposent un répit sur site : 1 272 rencontres individuelles réalisées sur site et 309 soutiens psychologique sur site

EVALUATION DES ACTIONS :

La quasi-totalité des PFR (6/7) ont réalisé au moins 1 enquête de satisfaction en 2016, et ont toutes exploitées leurs résultats afin d'identifier les actions les plus probantes.

Au total, 15 enquêtes de satisfaction ont été exploitées en 2016 sur un panel de 229 aidants répondants.



Pistes d'améliorations

- **Améliorer la collecte des données :**
 - Suivi et l'accompagnement des aidés sur les solutions de répit (taux de fréquentation connu pour 2016 : 29 %)
 - Détailler davantage les pathologies des aidés pour cibler davantage les actions spécifiques à mettre en place pour les aidants
 - Age moyen des aidants
- **Poursuivre le conventionnement avec les partenaires via la signature d'une convention**
- **Enquêtes de satisfaction**
- **Logiciel**
- **Cartographie**

